

#### Le mot de Mme le Maire

Chères Pérétoises, chers Pérétois,

J'espère que vous et vos proches vous allez bien car le contexte des mois passés a été pour beaucoup d'entre nous source d'inquiétude et pour certains des difficultés personnelles ou professionnelles.

A ce jour, les habitants les plus âgés du village sont vaccinés et j'encourage chacun à suivre leur exemple afin que nous puissions retrouver une vie plus sereine, même si la prudence reste de mise.

Mais ces mois passés ont été aussi ceux d'un renouveau avec l'arrivée de nouveaux habitants, jeunes retraités, jeune couple et l'installation de plusieurs artisans dont vous retrouvez toutes les informations les concernant dans une page spéciale.

Les maisons longtemps fermées sont désormais ouvertes et des projets d'installation sont en cours.

Cette évolution est facilitée par deux avancées majeures :

l'arrivée de la 4G en septembre 2020 grâce à l'aide du conseil départemental

le déploiement de la fibre optique à laquelle de nombreux habitants sont raccordés.

Je me félicite que notre commune bénéficie de ces services qui rendent possible le télétravail et améliorent notre quotidien.

PERET a également son site internet qui donne accès à des informations pratiques actualisées et permet de faire connaître notre commune. J'encourage les habitants intéressés à participer à son développement comme certains l'ont fait par des contributions photographiques. Je rappelle que chacun peut participer à la vie de la commune en soumettant des propositions au conseil municipal.

Avec le retour des beaux jours, nous aspirons encore plus à retrouver le lien social, surtout dans nos villages où beaucoup de personnes vivent seules et ont pu se sentir isolées lors du confinement. Maintenons les liens entre nous tout en respectant les gestes barrières.

Je me tiens à votre disposition et à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches.

Nadine COURTEIX.

Contacts pour joindre les représentants du conseil municipal

#### •Mme le Maire

- Courteix Nadine«06 08 76 02 98 »
- 1ere adjointe
- Virolle Sabine«06 80 04 61 31»
- 2eme adjoint
- Vedrenne Jean-Pierre« 06 82 72 85 02 »
- Conseillers
- Bunisset Marie-thérese« 06 47 17 40 44 »
- Chauvet Lynda« 06 85 06 73 19 »
- Gratadour Marcel
   « 06 70 93 85 10»
- Richard Hervé« 06 81 10 12 35»

#### horaires d'ouverture de la mairie au public :

lundi mardi, jeudi vendredi de 10 h à 12 h

Contacts mairie: n° tel: 05 55 93 38 83

adresse mail : <u>peret-bel-air@mairie19.fr</u> site : www.peret-bel-air.com

secrétaire de mairie : Marie-Ange GAUTIER

#### NOUVELLES COMMISIONS

#### Commission communale des impôts directs

Cette commission est composée de Mme le Maire.

De six titulaires

Marie-Thérèse BUNISSET

Alain GOREAU

Marcel GRATADOUR

**Yvette MIGNON** 

Jacques VIROLLE

Jean-Pierre VEDRENNE.

De six suppléants

**Maurice BONIN** 

Lynda CHAUVET

Pierre ESTRADE

André FARGES

Pauline PAVAUT

XXXXXXXXXXXXXX.

#### Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle est constituée comme suit :

- √ Un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau
- √ Un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- ✓ Un délégué du tribunal désigné par le tribunal judiciaire

Chaque titulaire aura un suppléant.

	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
titulaire	Marcel GRATADOUR	André CLAUDEL	Pierre ESTRADE
suppléant	Lynda CHAUVET	Alain GOREAU	Yvette MIGNON

# <u>Commission intercommunalité</u>: affaires culturelles et patrimoniales, tourisme, sport et vie associative.

Cette commission est représentée pour Péret-Bel-Air par Sabine VIROLLE.

Dans un premier temps il a été fait un inventaire du petit patrimoine

Moulins, fours, croix, puits, baquets, fontaines et sites remarquables.











## FINANCES DE LA COMMUNE (TAUX/MONTANT)

#### Tarifs de l'eau

Pour cette année il y aura une augmentation pour la facture du mois d'octobre 2021. Une délibération sera prise à l'automne pour affecter les montants. Ci-dessous les montants en vigueur pour un M3.

<=30 m3	>30m3 et <= 80 m3	>80 m3	Abonnement
1,05	0,60	0,50	40,00

#### Taux imposition

La taxe d'habitation est gelée jusqu'en 2023 à 4,00%

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales (TFB) et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Pour la commune cela nous donne 5,00% plus 21,35% soit 26,35%.

Avec ce calcul la commune est surcompensée. Ceci est neutralisé chaque année à compter de 2021 par l'application du coefficient correcteur (0,357966) au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020.

Libellé du taux	taux
Taxe sur foncier bâti	26,35%
Taxe sur foncier non bâti	53,80%

#### Tarifs salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes ne sont pas modifiés. Ci-dessous les tarifs actuels

Nombre de jours	Habitants Commune	Habitants Hors commune
Une journée	40,00 €	80,00 €
Deux jours	80,00€	160,00 €

#### **loyers**

Pour 2021 une augmentation de 0,66% est prévue .

#### Tarifs d'intervention du personnel municipal de la commune

Certains travaux (débroussaillage, élagage, etc. ...) ne peuvent être faits par les intéressés, aussi, sur proposition de Mme le Maire le conseil municipal accepte que ces travaux, pour des cas exceptionnels, soient pris en charge par le personnel communal. Les tarifs de ces interventions sont les suivants:

Intervention avec petit matériel 30 €/heure

Intervention avec tracteur 60 €/heure.

#### Tonte des pelouses le dimanche

Il est demandé une tolérance pour les personnes qui tondent le dimanche, car beaucoup travaillent la semaine et c'est avec le samedi la seule journée pour le faire.

# BUDGETS DE LA COMMUNE (BUDGET PRINCIPAL)

#### comptes administratifs 2020

#### **fonctionnement**

libellé	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédent €
Résultats reportés Opérations de l'exercice	93 735,19	240 105,15 136 177,18
totaux	93 735,19	376 282,33
Résultats de clôture  Restes à réaliser		282 547,14
Totaux cumulés	93 735,19	376 282,33
Résultats définitifs		282 547,14

#### <u>investissement</u>

libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
Résultats reportés Opérations de l'exercice	103 281,69	27 595,90 75 530,00	
totaux	103 281,69	103 125,90	
Résultats de clôture	155,79		
Restes à réaliser	2 964,00		
Totaux cumulés	106 245,69	103 125,90	
Résultats définitifs	3 119,79		

# <u>Affectation des résultats du compte administratif 2020 – budget principal</u>

Le conseil municipal décide après délibération d'affecter les résultats pour le budget 2021 de la façon suivante: Investissement

> 155,79 € en dépenses du solde d'exécution 3 119,79 € en recettes du besoin de financement

**Fonctionnement** 

282 547,14 € de l'excédent de fonctionnement

3 119,79 € du besoin de financement en investissement soit

279 427,35 € en recettes du solde d'exécution.

Le solde d'exécution de 279 427,35 € contient le résultat de la section du Bourg qui avec la vente de bois en 2020 pour 32 960,000 € se monte à 152 654,01 €.

#### **budget 2021**

Les budgets s'équilibrent en recettes et dépenses à :

Fonctionnement 238 116,80 € Investissement 119 874,44 €.

# BUDGETS DE LA COMMUNE (BUDGET DE L'EAU)

## comptes administratifs 2020

## **fonctionnement**

libellé	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédent €
Résultats reportés Opérations de l'exercice	8 683,89	2 744,03 9 755,69
totaux	8 683,89	12 499,72
Résultats de clôture  Restes à réaliser		3 815,83
Totaux cumulés	8 683,89	12499,72
Résultats définitifs		3 815,83

## <u>investissement</u>

libellé	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédent €
Résultats reportés Opérations de l'exercice	1 839,57	21 673,45 6 296,00
totaux	1 839,57	27 969,45
Résultats de clôture  Restes à réaliser		26 129,88
Totaux cumulés	1 839,57	29 969,45
Résultats définitifs		26 129,88

# <u>Affectation des résultats du compte administratif 2020 – budget de l'eau</u>

Le conseil municipal décide après délibération d'affecter les résultats pour le budget 2021 de la façon suivante:

Investissement

26 129,88 € en recettes du solde d'exécution

**Fonctionnement** 

3 815,83 € en recettes du solde d'exécution.

#### budget 2021

Les budgets s'équilibrent en recettes et dépenses à :

 Fonctionnement
 18 079,74 €

 Investissement
 34 860,29 €

### <u>Désignation des dépenses pouvant faire l'objet d'un</u> <u>mandatement aux comptes 623 et 625.</u>

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de préciser par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à reprendre aux comptes 623 et 625.

Mme le maire propose la répartition suivante:

Au compte 623 (publicité, publications, relations publiques)

Achat de gerbes, fleurs ou arbustes à l'occasion des divers évènement (8 mai, 11 novembre, mariages, décès.....)

Abonnement au journal des maires

Frais d'annonces et de publicité

Coupes, récompenses.....

Achat de drapeaux, écharpes......

Au compte 625 (déplacements, missions, réceptions)

Achat de gâteaux (apéritifs, réceptions....)

Achat de boissons, café etc..

Achat de nourriture pour un repas ou un buffet (pain, charcuterie, etc.) Règlement facture traiteur.

#### **subventions**

Il a été voté pour 1 700,00 € de subventions qui se repartissent comme suit

associations	Montant €
Comice agricole	80,00
Pompiers	200,00
Comité des fêtes	400,00
Instance de l'autonomie de Meymac	93,00
Restos du Cœur	200,00
Association chiens/chats	100,00
Violences faites aux femmes	200,00
La Ligue	200,00
AMF Téléthon	150,00
Reste	77,00

#### Participation aux dépenses de la FDEE19

Le comité syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) demande à la commune une participation de 610,41€ au titre de l'année 2021.

Pour le paiement le conseil municipal a eu le choix entre deux options:

- 1. accepter la mise en recouvrement par les service fiscaux, auprès des administrés
- 2. opter pour l'inscription au budget de cette participation.

Le conseil municipal accepte de verser cette participation et l'inscrit au budget pour 2021.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

Le montant total de l'agrandissement du hangar communal est de 23 020,66 € avec une subvention du conseil départemental de 6 421,00 €.

Le programme de voirie pour 2020 a été le suivant :

- √ Hangar communal (voies d'accès)
- ✓ Pont des agneaux (enrobé sur 150 mètres linéaires)
- ✓ Parking à la Brette
- ✓ Voie communale de la rd76 à la rue de la Ganne (sur 150 mètres linéaires). Le montant de ces travaux est de 19 705,20 € ttc avec une subvention de 9 000,00 € du conseil départemental.

Achat d'une débrousailleuse pour 672.00 €.

Changement des compteurs des châteaux d'eau pour 875,66 €.

Voirie hangar communal





Parking à la Brette



## EGLISE

Lors de la restauration de l'ancien retable, les 2 anges sur le mur de l'entrée de la sacristie, n'avaient pas été pris en compte.

Un traitement curatif de désinsectisation a été fait par la société « A L'ŒUVRE DE L'ART ».

Une disposition à l'identique avec sécurisation de ces objets a été faite courant janvier 2021.

Avec cette restauration presque tout le mobilier de l'église a été traité et sécurisé.

Le montant de cette restauration est de 1.464,00 €.



# SALLE DES FÊTES

Suite au passage du SDIS, il apparait que des travaux de mise aux normes doivent être réalisés.

La commission de sécurité a émis un avis défavorable à l'utilisation de ce bâtiment. Cette salle ne sera pas ouverte au public tant que les travaux ne seront pas réalisés.

#### A savoir:

- Téléphone à déplacer vers la cuisine
- > Avertisseur lumineux à mettre dans les toilettes handicapés
- refaire les cloisons de la pièce de stockage jusqu'au faîtage et la porte avec des matériaux coupe feu
- Revoir l'ouverture des portes pour les issus de sécurité
- Remplacer la cuisinière à gaz par une électrique ou faire 2 aérations, une haute vers l'extérieur et une base vers le couloir.

A noter que, du fait de la crise sanitaire actuelle, le gouvernement a interdit les rassemblements et l'utilisation des salles des fêtes.

Alors, la salle des fêtes ne sera remise à la location qu'une fois que les décisions gouvernementales autoriseront à nouveau l'ouverture des lieux





## PROJETS 2021 ET PLUS

Libellés	Montants €	Subventions €	année
Achat et pose de 2 défibrillateurs	2390	956	2021
Diag énergétique	3000	2400	
Aménagement d'un terrain de boules avec achat de terrain	5 000	1500	
Travaux salle des fêtes	15 000	3500	
Lame de déneigement	5 000	3200	
Support épareuse	3 000		
Tombes abandonnées : relevage et exhumation	10 000	2500	
Moulin de la Vergnolle (toiture)	15 000	3750	2022
Columbarium	15 000		
Allées du cimetière	30 000	7000	
Agrandissement salle polyvalente	20 000		2023
Aménagement du Bourg et espace public	50 000		
Salle polyvalente (isolation et chauffage)	20 000		

L'achat et la pose des 2 défibrillateurs à été reporté en 2022. Il a été décidé de faire l'achat de trois défibrillateurs:

- √ un pour l'église
- √ un pour la salle des fêtes
- √ un pour Theillac.

Celui de la mairie sera vérifié.

#### **Voirie 2021**

Pour cette année il est prévu un seul aménagement, mais d'importance.

Le passage busé du ruisseau de la brette sur lequel passe le chemin rural du CHATEVERT doit être entièrement refait.

En attendant la réalisation des travaux, ce chemin, effondré à moitié, est barré à ce niveau.

Les travaux doivent être faits en concertation avec la police de l'eau. Des devis sont en attente.





## **INTERNET HAUT DEBIT**

Depuis la fin janvier 2021 toutes les habitations de la commune peuvent être connectées à internet avec la fibre optique.

Après bien des années d'attente c'est enfin devenu une

## **EOLIENNES**

réalité



Le tribunal administratif de Limoges a débouté l'association qui avait émis un recours contre ce projet, mais il a été fait appel de cette décision auprès du tribunal de Bordeaux.

La société VALECO poursuit les travaux d'implantation.

## **SITE INTERNET**

Nous vous rappelons que la commune a un site internet. Vous pouvez le consulter à l'adresse <u>www.peret-bel-air.com</u>

## LIGNE ELECTRIQUE

Lors de la dernière réunion de la FDEE19 nous avons été informés que l'enfouissement d'une partie de la ligne électrique vers Péret a été budgété par ENEDIS et sera réalisé fin 2021 début 2022. Nous aurons plus d'informations dans l'année.

## **ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE**

Il existe sur Egletons une association qui peut s'occuper des chats et chiens errants.

Elle peut, entre autre, récupérer les chats et les chiens pour la recherche de leur maitre, mais aussi pour les faire stériliser.

Cette association a comme projet l'ouverture d'un refuge intercommunal.

Pour tous renseignements vous pouvez la joindre au 07 49 10 27 72.

Vous pouvez aussi vous connecter sur le site <u>pet alert</u> pour passer une annonce « perdu, trouvé, vu / aperçu ».

# **BOÎTE A LIVRES**

Il a été décidé d'installer, après quelques travaux, une boîte à livres dans le petit bâtiment en face de la Mairie. Vous pourrez venir emprunter des livres et en déposer.

On espère une mise en place pour l'été.





# ARTISANS SUR LA COMMUNE

La commune compte 5 artisans.

	Nom	Prénom	Téléphone	Site ou mail
Électricien, plombier	CHOPINET	Jonathan	0637813964	jc-entreprise
Charpentes, Construction bois	COMBES	Thibaud	0675634782	thibaud.combes@I aposte.fr
Travail du fer (portails, rampes, Escaliers)	DAMBLEMONT	Mathieu	0638121389	matheaupe@orang e.fr
Entretien des forêts et plantations	RICHARD	Hervé	0681101235	rv.richard@hotmail. fr
Vente sur internet de cosmétiques BIO	RAMOS KHOUNI	Maïssane	0699681010	mcosmetiques.com

### INSTANCE DE L'AUTONOMIE DU CANTON DE MEYMAC



# INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (ICA) PERSONNES AGEES et/ou PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

<u>Secteur : Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnets, Davignac,</u> Maussac, Meymac, Peret Bel Air, St Sulpice les Bois, Soudeilles

Christelle PINLAUD, animatrice- coordinatrice, vous accompagne pour rester à domicile : Informations, aide administrative (dossier APA, PCH, carte d'invalidité ou de stationnement, Caisses de retraites...), suivi des plans d'aide en place, coordination des sorties d'hospitalisation: Infirmières, Aides Soignantes, portage de repas, mise en relation avec les structures d'aide à domicile (AVEC (ex AMAPA), ADAPAC, Latitude Services, RESU...) Corrèze Téléassistance, et vous aide à trouver des solutions de répit : Accueil de jour, accueil temporaire, familles d'accueil...

L'ICA propose <u>des Ateliers de Prévention sur l'année : « Gym - Equilibre », « Autour des</u> Mots », accompagnement informatique individuel, ...

#### et diverses animations ponctuelles :

Spectacles (film, théâtre, danses...) sur <u>les aides et solutions de répit en faveurs des aidants en septembre,</u>

Ateliers mémoire, nutrition, santé au volant .... en lien avec les caisses de retraite...

<u>Le réseau BAVARD'AGE pour rompre l'isolement : Un bénévole vient au domicile d'une personne âgée, 2 fois par mois, pour discussion, lecture, jeu... DEVENEZ BENEVOLES quelques heures par mois!</u>

Pour tous renseignements : contactez : Christelle PINLAUD : 05 55 95 28 57, Maison de Millevaches, 20 Place des Porrots, Meymac, pointinfo.icg.meymac@free.fr . Visite à domicile sur rendez-vous.

Nouveau Bureau : Président : Jean François LAFON (Maire de Soudeilles)

1ere Vice Présidente : Nelly SIMANDOUX (Maire de Maussac et Conseillère Départementale)

2eme Vice Présidente : Marie José GUIGNABEL (Adjointe à Meymac)

3eme Vice Présidente : Annie DEYMAR (Adjointe à Darnets)

Trésorier : Michel SAUGERAS (Maire d'Ambrugeat)

Trésorier Adjoint : Marcel GRATADOUR (conseiller municipal à Péret Bel Air)

Secrétaire : Jean Michel VINATIER (Président du SSIAD)

Secrétaire Adjointe : Eugénie VIGNAU (Responsable Latitude Services)

## LE COMITE DES FÊTES

#### bilan de l'année 2020

Dates	Manifestations	Dépenses €	Recettes€	Solde €
décembre 2020	Boites de chocolats	-479,58		-479,58
	Solde des manifestations	-479,58	000,00	-479,58
	Subvention mairie + intérêts banque		400,00 0,48	400,48
	Assurance MACIF + frais de banque	-139,90 -12,00		-151,90
		-631,48	+400,48	-231,00

Année 2019		<u>Année 2020</u>	
Disponible en banque au 31/12/2019	5067,38€	Disponible en banque au 31/12/2020	4836,38 €



## <u>Le mot de la présidente Patricia</u> <u>FARGES</u>

Suite à la crise de la COVID19 aucune manifestation n'a eu lieu en 2020.

Suite à l'annulation du repas de Noël le comité des fêtes a eu le plaisir d'offrir une boite de chocolats par habitation principale.

Pour 2021 il est trop tôt pour prévoir des animations. Si en cours d'année la situation s'améliore nous vous informerons des manifestations qui seront organisées.

# ETAT CIVIL/POPULATION 2020/2021

ΝΛ∽	100		00	
Ma		4()		
		л У	$\mathbf{v}$	-

PACS de Margot MONTAGNE et de Florian GORSE

Toutes nos félicitations

#### Décès:

Mme ESTRADE Marie-Thérèse née GRATADOUR décédée le 23 07 2020

Nous présentons nos condoléances à la famille

#### **NAISSANCES:**

#### **NOUVEAUX ARRIVANTS:**

Achat maison FROST le Bourg
 Mme MONTAGNE Margot et Mr GORSE Florian
 Achat maison CHAMALOT Theillac
 Mme MONERON Elisabeth et Mr MONERON Eric

Nous leur souhaitons la bienvenue

#### **EVENEMENT:**